

ÉCOLE JEANNE-MANCE

43 rue Girard
Ste-Angèle de Monnoir

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2025-2026

Enseignement préscolaire

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Première communication écrite
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➤ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2025
Bulletin 1
➤ Étape 1 : 29 août 2025 au 6 novembre 2025 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année ➤ Bulletin remis au plus tard le 17 novembre 2025
Bulletin 2
➤ Étape 2 : 7 novembre 2025 au 13 février 2026 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année ➤ Bulletin remis au plus tard le 11 mars 2026
Bulletin 3
➤ Étape 3 : 16 février au 23 juin 2026 ➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année ➤ Bulletin remis au plus tard le 2 juillet 2026

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin.

Domaines de compétences	Bulletin		
	1	2	3
1. Physique et moteur : Accroître son développement moteur et physique.	x	En observation	x
2. Affectif Construire sa conscience de soi.	x	En observation	x
3. Social : Vivre des relations harmonieuses avec les autres.	x	En observation	x
4. Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit.	En observation	x	x
5. Cognitif : Découvrir le monde qui l'entoure.	En observation	x	x

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésite pas à nous consulter. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Geneviève Paré
Directrice